



Fiche de Poste

Libellé du Poste : animateur moniteur Guide de Pêche

L'animateur moniteur Guide de Pêche est associé au Pôle Développement de la Fédération de Pêche de la Loire. Il exerce son activité en étroite collaboration avec le responsable du Pôle Développement et est sous l'autorité du président de la Fédération. Il est responsable de la bonne exécution et du déroulement des animations proposées dans des conditions de sécurité optimales qu'il est chargé d'assurer.

Description de la Fonction :

Les missions principales sont :

I – Préparation et réalisation d'animations pêche

I-1. La préparation matérielle et logistique d'animations pêche (montage de ligne, approvisionnement petit matériel d'animation et appâts, repérage préalable terrain sur les sites d'animations, confirmation de la tenue des animations...etc).

I-2. La réalisation d'animations pêche et la sensibilisation aux milieux aquatiques avec des publics variés (centres de vacances et de loisirs, centre de loisirs sans hébergement, particuliers...etc) sur la base d'un planning élaboré par le responsable du pôle développement

En outre, le salarié pourra être amené à participer à d'autres activités plus générales de la Fédération de Pêche de la Loire en fonction des besoins et plus particulièrement :

- Surveillance du bon fonctionnement de certains sites de pêche nécessitant des réservations (carpe de nuit, réservoir mouche...)
- Participation à des activités de terrain telles que pêche électriques, prélèvements hydrobiologiques, suivis écrevisses...), ceci en étroite collaboration avec le pôle technique

Formation et compétences particulières requises :

- Titulaire du BPJEPS « Pêche de Loisirs » (obligatoire) et expérience souhaitée dans le domaine de l'animation et encadrement pêche ;
- Bon relationnel et aptitudes pour l'accueil de publics variés pour l'animation et pour l'adaptation aux différents publics ;
- Goût prononcé pour le travail sur le terrain ;
- Travail en équipe et bon relationnel, sens du contact ;
- Permis B obligatoire.

Contraintes et observations particulières :

Contrat à Durée Déterminée de 8 semaines (17 juin 2013 au 9 août 2013 inclus) ;

Horaires hebdomadaires de travail de 35 heures, incluant des déplacements et très occasionnellement la possibilité de travail en dehors des plages horaires habituelles de la structure avec repos compensatoire.

Date limite de dépôt des candidatures : **Vendredi 3 mai 2013**